Ce livret est le premier d'une collection. Il relate une expérience parisienne de « jardin partagé » (Le Poireau Agile) et traite de questions plus générales sur l'animation de projets collectifs dans l'espace public, à l'initiative d'habitants. Il nous a paru représentatif de deux questions importantes : les conflits d'usage d'un territoire et la construction progressive d'un apprentissage mutuel entre acteurs de points de vue différents : associatifs, élus et techniciens.

L'ouvrage a été construit à partir d'une Rencontre de la Curiosité citoyenne qui s'est tenue en mai 2009 à Paris.

colportage est un projet de vulgarisation de pratiques d'animation et de savoir-faire au service de la participation et de la coopération citoyenne. Il vise à « outiller » des personnes qui souhaitent renforcer la qualité de leurs projets collectifs.

Il est porté par le MDS (Mouvement pour le Développement Solidaire), association qui situe son action au croisement de l'éducation populaire, de l'économie alternative et solidaire et du développement social local.



Mouvement pour le développement solidaire http://www.developpement-solidaire.org/





à la lumière d'une expérience de jardin partagé

ANIMER UN PROJET

ENTRE HABITANTS

DANS L'ESPACE PUBLIC



Sommaire

Première partie : LA DEMARCHE DE COLPORTAGE

Que signifie pour nous « colporter » ? Quatre figures de métiers illustrent notre démarche Les réfléchisseurs de Colportage Les rencontres de la curiosité citoyenne

Deuxième partie : LE JARDIN « LE POIREAU AGILE »

A l'origine de cette histoire singulière : un espace menacé L'animation de la dynamique et la régulation des conflits d'intérêts en interne L'apprentissage réciproque d'une coopération entre acteurs L'avenir de l'initiative actuelle : goutte d'eau ou projet exemplaire ?

Troisième partie : POUR CONTINUER LE DEBAT

Le manoir de Tizé, lieu public mis à disposition d'un collectif L'autogestion au service (au secours ?) de la démocratie



Première partie La démarche de Colportage Notre philosophie

La démarche de Colportage a pour objectif de vulgariser des pratiques d'animation et de savoir-faire, au service de la participation et de la coopération citoyennes. Et pour finalité d'outiller les porteurs de projets qui souhaitent renforcer la qualité de leurs initiatives collectives. Elle est portée par le MDS (Mouvement pour le Développement Solidaire).







Que signifie pour nous « colporter »?



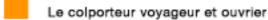
Colporter, c'est véhiculer des marchandises précieuses - ces savoir-faire que l'on dit coopératifs et citoyens - fabriquées sur des territoires locaux par des « innovateurs sociaux » qui contribuent à la transformation et au bien-être de notre société. D'où notre idée de diffuser à d'autres ces H.U.I.L.E.S. (Histoires Uniques Inédites Ludiques d'Expérimentations Sociales) essentielles, à la manière des colporteurs d'autrefois, pour « porter de place en place, répandre, ébruiter, sortir du silence, du secret, rendre public... » toutes ces initiatives souvent méconnues, peu visibles et qui gagneraient à être largement données à voir, à savoir et à fairevaloir. Dans l'espoir que ces récits originaux suscitent chez d'autres le désir d'innover à leur tour, avec leur propre créativité et leurs manières de faire.



Quatre figures de métiers illustrent notre démarche



La démarche de Colportage ne s'arrête pas au transport et à la diffusion de connaissances, mais assure aussi plusieurs fonctions simultanées, mettant en œuvre quatre registres de compétences.



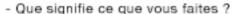
Comme l'abeille, il ne se contente pas de « visiter » les fleurs pour en recueillir le nectar puis en faire du miel : il butine. Et ce faisant, il féconde. Dans la rencontre avec les initiateurs d'une expérience, nous capitalisons des ressources disséminées, en produisant un concentré, une sorte de miel. Puis nous fécondons l'initiative avec d'autres, en faisant circuler des connaissances, des pratiques et des savoir-être.





Le colporteur maïeuticien

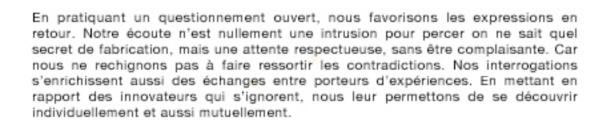
D'après Socrate, il s'agit de « faire accoucher les gens des idées qu'ils détiennent sans le savoir » et ainsi de produire de la co-naissance. Par nos questionnements, nous révélons les personnes et les collectifs à eux-mêmes. Un colporteur n'apporte pas de réponse, il interpelle : ce sont les porteurs d'initiatives qui détiennent les savoirs. Mais nos interrogations, parfois naïves, suscitent le débat. Car nous revenons sans cesse sur le sens et la signification de l'expérience présentée.



- Au nom de quoi le faites-vous ?
- A quoi cela est-il utile ?
- Comment le faites-vous ?
- Quel cheminement avez-vous suivi ?
- Comment le vivez-vous ?







Le colporteur archéologue

Sans rien inventer de particulier, nous exhumons des trésors délaissés dont les propriétaires sous-estimaient la valeur. Les mettant en pleine lumière, nous leur offrons la possibilité d'une deuxième vie. Ces richesses sont de plusieurs natures : à la fois des innovateurs et un terreau spécifiques, des aventures humaines collectives, des méthodes pour cheminer, ou encore des recueils de bonnes adresses.

Le colporteur conteur-funambule

Nous voulons rester sur une ligne d'équilibre entre réflexion, présentation de récits d'expériences, méthodologies et outillages. Pour nous, il ne s'agit pas de diffuser de quelconques recettes de fabrication, mais bien davantage de comprendre les histoires singulières de ces HUILES essentielles, tout en faisant connaître l'inventivité des huiliers. Car nous savons que toute initiative est à chaque fois différente.

On ne peut pas transférer les contenus d'une expérience (la liste des ingrédients, des ustensiles ou la connaissance des temps de chauffe), mais seulement le « tour de main » : la motivation et la créativité qui ont favorisé la réussite. Enfin. en retracant la genèse de ces innovations, nous faisons ressortir les conditions qui leur ont permis de naître et de durer ; en suscitant ainsi chez d'autres le désir d'inventer.

Cette palette de métiers ou d'habiletés est animée par un « idéal de participation citoyenne » dans une société conviviale, où chacun peut exercer son auto-nomie, sa capacité de changement. Et aussi où chacun respecte l'autre, dans la réciprocité de l'écoute et des échanges.

Nous aurons réussi Colportage si l'objet nous échappe et qu'un maximum de nouveaux colporteurs s'approprient la démarche et se mettent à colporter à leur tour.

Les réfléchisseurs de **colportage**

Pour explorer et comprendre les expériences, nous avons, au cours de notre démarche, inventé des outils que nous nommons des « réfléchisseurs ».

Ils constituent à la fois les miroirs qui reflètent les innovations sociales que nous observons, les creusets de notre réflexion commune et les regards que nous portons sur nos propres démarches. Ils permettent de faciliter et d'enrichir la présentation des cas observés et servent de prisme aux participants pour examiner



Nous avons cerné une dizaine de réfléchisseurs, qui constituent autant de thèmes transversaux récurrents, interpellant les collectifs citoyens que nous avons rencontré le plus souvent. Leur liste n'est pas exhaustive et s'enrichit en même temps que notre démarche.

Pour relater l'expérience du jardin Le Poireau Agile présentée plus loin, les porteurs de l'initiative ont sélectionné deux réfléchisseurs :

Modifier le jeu des personnes en présence (habitants, techniciens) pour faire vivre la concertation

Même lorsque les processus de concertation bénéficient d'une volonté politique forte, les résistances de tous bords ont la vie dure et ne facilitent pas la coopération. La relation habitants/techniciens s'avère particulièrement délicate. Les deux parties n'ont guère la culture du « faire avec l'autre » : elles éprouvent des difficultés réciproques à se reconnaître mutuellement légitimité et capacité d'expertise. Pourtant, le dialogue est indispensable et peut s'enrichir en se confrontant... à condition de s'outiller, de débattre ensemble, de définir clairement les modalités de travail collectif. Pour dépasser les écueils, jouer les complémentarités, il s'agit de « bouger les lignes de conduite » et les « lignes de fonction » de part et d'autre, de bousculer habitudes et prérogatives, de reconnaître à sa juste valeur l'expertise d'usage des habitants et de ne pas laisser accaparer l'expertise technique par les seuls professionnels. Il est souhaitable enfin que chacun puisse « quitter son rôle » et se mettre à la place de son interlance.





Nos questions

- Comment construire un sens commun ?
- Comment parvenir à se qualifier, ne pas rester des citoyens confinés à la marge ?
- Comment élaborer et faire vivre de nouvelles règles du jeu ?
- Dans quelles limites a-t-on le droit de se faire entendre, de décider ?
- Qui utilise ce droit ?
- Comment ne pas brûler les étapes ?

Penser l'espace collectif comme lieu de tensions et de re-créations

Qu'il soit public ou privé, l'espace où se déroule une initiative constitue l'écrin commun à un ensemble d'acteurs. Mais chacun l'interprète ou le vit à sa manière. Le territoire devient un enjeu central dans l'identité d'un groupe et de son projet. Nous l'avons tous expérimenté : certains lieux invitent au dialogue, d'autres au mouvement, au silence, ou à l'évasion. D'autres encore racontent une histoire qui nous imprègne et nous inspire. Certains espaces dits « publics » ne sont pas à la disposition de tous, mais interdits ou réservés. D'autres ne sont respectés par personne parce qu'ils semblent être à tout le monde ; d'autres donnent envie à chacun d'y mettre de soi ; d'autres enfin sont détournés de leur vocation collective au profit d'intérêts particuliers... Les conflits s'exacerbent encore avec les visées différentes de chacun sur l'usage du lieu, l'opposition entre éthique et esthétique.

Nos questions

- En quoi le lieu influence-t-il, nourrit-il, pénalise-t-il le projet ?
- Faut-il courir le risque de laisser certains s'approprier l'espace commun ?
- Comment pouvons-nous « habiter » un lieu collectif ?









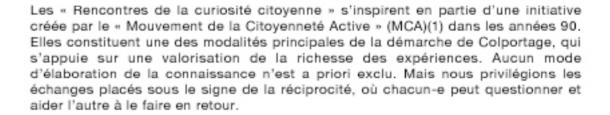




Voici les intitulés de nos autres réfléchisseurs

- Faire face à l'épuisement, régénérer les initiatives (vivre les projets au-delà de l'exaltation des débuts, dépasser les aléas d'un projet dans la durée)
- Construire le pouvoir à plusieurs, le dynamiser (co-construire et non accaparer le pouvoir, encourager l'esprit d'initiative et non l'étouffer)
- Intégrer les « sans-voix » (permettre la participation de celles et ceux qui ne maîtrisent pas la parole en public, les minorités, les personnes de cultures différentes...)
- S'ouvrir aux changements, notamment pour faire une place aux jeunes (innover dans les formes d'expression et de rencontres, accepter le risque...)
- Mettre la créativité collective au service de l'autonomie citoyenne (ne pas déléguer tout aux soi-disant experts, reprendre la main sur son destin)
- Cultiver un dialogue permanent entre élus et citoyens (ne pas le réduire aux périodes électorales)
- Combiner des ressources privées, publiques, domestiques pour enclencher de nouvelles solidarités (s'aventurer dans des domaines dévolus aux secteurs marchand ou public)
- Faire émerger la parole dans son territoire (la créer, la diffuser par des médias citoyens).

Les Rencontres de la curiosité citoyenne



Une « Rencontre » a pour objet de traiter d'un sujet particulier, en s'appuyant sur une expérience collective. A chaque fois, l'objet de curiosité est une H.U.I '..E. essentielle (Histoire Unique et Ludique d'Expérimentation Sociale). Les témoins sont les meneurs de l'initiative. Les curieux sont les questionneurs. Il n'y a pas d'interviewers patentés pour interroger les témoins.









Ce livret est construit en grande partie à partir d'une Rencontre de la curiosité citoyenne, vécue à Paris en mai 2009.

Le thème était « Comment animer un projet entre habitants dans l'espace public ? ».

L'expérience choisie pour illustrer ce thème, celle d'un jardin partagé parisien, Le Poireau Agile.

Un déroulement en quatre temps

Tout d'abord, les porteurs de l'H.U.I.L.E., témoignent de leur expérience et présentent leur démarche, en s'appuyant sur certains « réfléchisseurs ».

Ensuite, les curieux travaillent leurs questions en groupes, puis les offrent aux témoins.

Le troisième temps est consacré aux réponses : les porteurs d'huiles réagissent aux questions qu'ils choisissent. Ces questions étant considérées comme un cadeau qui leur est offert, libre à eux de répondre ou non.

Enfin, un dernier temps d'échanges permet de se réapproprier la question initialement posée.

Fin de la première partie

Deuxième partie

L'expérience du jardin « Le Poireau Agile »





L'équipe de Colportage a retenu cet exemple, parce qu'il nous a paru représentatif de deux questions importantes : les conflits d'usage d'un territoire et la construction progressive d'un apprentissage mutuel entre acteurs de points de vue différents : associatifs, élus et techniciens.

Il ne s'agit pas de considérer cette expérience comme un modèle. Elle s'inscrit dans un lieu et un contexte particuliers, possède une histoire originale, mobilise un partenariat spécifique... autant de conditions non reproductibles ailleurs.

Par contre les interrogations qu'elle soulève peuvent nous aider à étayer nos propres pratiques, bien au-delà du seul thème des jardins partagés.



Avertissement

Les propos qui suivent, indiqués en italiques, ont été tenus par les personnes suivantes, désignées par leurs initiales :

- Laurence Baudelet (LB), coordinatrice de Graine de Jardins, une association qui accompagne les projets de jardins partagés en Ile-de-France et représente dans la région le réseau national Le Jardin dans Tous Ses Etats.
- Françoise Pitras (FP) et Gilles Roux (GR), responsables militants de l'association Ville-Mains-Jardin, qui anime le jardin Le Poireau agile.
- Certains curieux qui ont participé à la rencontre du 5 mai 2009, à la maison des associations du 18ème arrondissement de Paris.
- Jacqueline Lorthiois (JL), socio-économiste, présidente de l'association MDS, curieuse participant à cette rencontre.

À l'origine de cette histoire singulière : un espace menacé

Le Poireau Agile est un jardin partagé, géré par l'association Ville-Mains-Jardins. Situé dans le 10ème arrondissement de Paris, à proximité de la gare de l'Est, il occupe une surface de 225 m² (« minuscule » diront certains), au cœur du parc Villemin, l'un des rares espaces verts du territoire.

La création effective de cette initiative date de juillet 2005, mais sa genèse débute bien plus tôt. Après la destruction partielle d'un hôpital militaire et d'autres bâtiments situés le long du canal, le terrain est cédé à la ville de Paris qui l'aménage en jardin public. Par la suite, sous la mandature de M. Tiberi, la collectivité le rétrocède par tranches à des promoteurs immobiliers afin de le lotir. Une première mobilisation d'habitants empêche cette urbanisation dans les années 90. A cette époque, il n'est pas question de créer un jardin partagé, mais de sauver un espace menacé. « Certains se levaient à 5 heures du matin pour empêcher les buildozers de pénétrer sur la place ».

A l'arrivée de la gauche aux municipales de 2001, une grande friche demeure propriété de la ville. Le mouvement de privatisation est arrêté, conformément aux promesses de campagne de M. Delanoë. Le square Villemin est agrandi. Mais il reste une portion de la friche initiale à affecter. Deux scénarios entrent alors en concurrence : certains élus souhaitant construire des logements pour les infirmières de l'hôpital tout proche, d'autres soutenant l'idée d'un square. Bertrand Delanoë arbitre le conflit entre PC et Verts, en prenant la décision d'agrandir le











De nouvelles tensions surgissent à propos de la destination de cet espace : simple agrandissement du square existant ou bien utilisation par un collectif d'habitants ? Une résidente du quartier, fortement investie dans les conflits précédents et désormais élue municipale au sein du groupe Verts, mène la mobilisation auprès de ses concitoyens pour défendre l'idée d'un jardin partagé. A son initiative, la question est abordée au sein des conseils de quartier et des centres sociaux. Pendant ce temps, les techniciens du service Parcs et Jardins sont déjà à pied d'œuvre pour dessiner l'architecture du lieu, avant même que les habitants soient consultés.

En parallèle, d'autres jardins partagés voient le jour à Paris. Poussée par ces initiatives, la ville commence à élaborer sa stratégie municipale en matière d'espaces verts, « cadrée » par certains élus, tel Yves Contassot (adjoint au maire - groupe Verts) qui redoute une privatisation de l'espace public et affirme sa ligne : « en tant qu'élu, je ne veux pas cautionner une politique publique qui ne bénéficierait qu'à un tout petit nombre ».

Une « charte Main verte » définissant la stratégie de la capitale en la matière est rédigée par les fonctionnaires de la cellule « Main Verte », au sein du service Parcs et jardins (aidés par des associatifs).

LB : « Ce qui a déclenché la demande de la ville, c'est une pression de la base. Sinon d'elle-même, la municipalité n'aurait rien fait... » Dans le 10ème, l'élue parvient à mobiliser un certain nombre d'habitants. Un groupe dans l'esprit du réseau Le jardin dans tous ses états conçoit ainsi son idée de jardin partagé : « au coeur des villes, avec une dimension d'ouverture sur le quartier, des activités culturelles ou artistiques venant s'ajouter aux activités de jardinage proprement dites, un accueil assez large du public, avec des règles horaires, un fonctionnement mixte, à la fois public et privé ».

GR: « On se trouvait en 2004-2005, avec une mobilisation de la collectivité, la charte Main Verte, Contassot à la Mairie.(...) On a profité de ce dynamisme et la décision a été prise par la ville de nous confier la parcelle pour la construction d'un jardin partagé. »

Paris finance par ailleurs des prestations de consultants extérieurs pour accompagner certains montages de projets, lorsque des tensions existent. Grâce à une démarche de l'élue auprès du service Parcs et jardins, le collectif d'habitants bénéficie d'un appui de la structure Graine de Jardins(1), donnant naissance à l'association locale Ville-Mains-Jardins.

Ainsi, pour que le projet se concrétise, il aura fallu de nombreuses réunions de concertation, puis la création d'une association (le Président actuel est un exconseiller de quartier) et enfin la signature d'une convention avec la ville.







Les éléments déclencheurs du projet

Au départ, une agression extérieure sert de choc déclencheur pour souder le groupe porteur de l'initiative. Des habitants et des élus se fédèrent autour de ce qu'on appelle « un intégrateur négatif » : si les gens possèdent des points de vue divergents entre eux, ils sont cependant d'accord pour empêcher la construction du terrain. Il y a à la fois une ressource rare et convoitée (le foncier) et une urgence qui mobilise les énergies : le risque que cette ressource disparaisse (l'urbanisation).

Un jeu d'alliances permet à deux groupes minoritaires, mais décidés, de l'emporter:

- une minorité d'habitants voulant faire un « jardin partagé », parmi une majorité qui souhaitait agrandir tout simplement l'existant (le square);
- une minorité d'élus écologistes qui souhaitait conserver un espace vert alors que d'autres militants de gauche, sous l'égide des élus communistes, voulaient urbaniser, soutenus par des syndicalistes porteurs d'un projet de logements.

Ces deux minorités poursuivent des objectifs différents, mais se rejoignent dans une même volonté de sauvegarder dans les meilleures conditions l'espace dans sa vocation environnementale :

- les élus verts, fraîchement arrivés aux commandes, ont besoin de s'affirmer comme « plus écolos » que les autres. Ils entendent se distinguer d'une posture classique de la Ville de Paris, désignée par l'expression « l'esprit Parcs et jardins », qui consiste à assurer une fonction « conservatoire » du patrimoine (entretien, aménagement pour le plaisir des yeux d'un « public-consommateur ».);
- les habitants porteurs de l'initiative entendent bien au contraire être acteurs en mettant « la main à la pâte » et jardiner ensemble.



Les valeurs et les finalités d'un collectif ne sont pas souvent comprises par tous ni jamais vraiment acquises. L'intérêt particulier a tendance à prendre le pas sur l'intérêt général. Il y a des tensions contradictoires. D'un coté, les forces centrifuges de certains adhérents qui tendent à faire éclater le groupe en permanence. De l'autre, les forces centripètes de certains militants qui cherchent à rassembler et conserver la cohésion et les valeurs fondatrices. Il faut sans cesse remettre la main à l'ouvrage pour garder le sens.

Des valeurs et lignes de conduite des jardins partagés en général ... à celles du Poireau Agile en particulier

Des principes en matière de concertation et de pratiques environnementales

C'est ce combat qui est raconté ici.

Le projet du Poireau Agile, géré par l'association Ville-Mains-Jardins, s'inscrit dans l'esprit de la charte nationale portée par le réseau Le jardin dans tous ses états(2). Celle-ci met en exergue - parmi les points importants - « la nécessité de la concertation avec les futurs usagers ». Elle insiste également sur des pratiques « respectueuses de la nature », la nécessité d'une « éducation à l'environnement », afin que l'espace vert devienne un outil de sensibilisation aux questions écologiques au sens large, que ce soit la récupération d'eau de pluie, la







Dès le démarrage, Ville-Mains-Jardins a favorisé les occasions de mixité entre adhérents individuels et groupes. Qu'il s'agisse d'enfants des écoles avec leurs instituteurs, d'associations comme Emmaüs et le Secours catholique, les occasions d'accueil et de partage autour du jardin sont cultivées par l'association. Une manière très concrète pour les jardiniers de « s'immerger dans une dimension collective et d'aller à l'encontre de réflexes d'enfermement sur son lopin, de privatisation » qui auraient tendance à se développer. L'espace vert permet ainsi par exemple aux enfants de se sentir « investis » dans ce lieu : ils préservent les plantations, les montrent à leurs parents lors des balades le dimanche.

Une fonction d'animation du quartier

Dès son origine, le projet intègre la volonté de contribuer à l'animation du quartier, sous plusieurs formes. La participation à des évènements initiés par d'autres associations, avec les écoles par exemple. Ou encore l'organisation dans le jardin de manifestations festives, gustatives. Enfin, la mise en place de visites dans différents espaces verts parisiens permettent de découvrir d'autres réalisations, de faire naître de nouvelles idées.

Des aspirations tantôt concordantes, tantôt contradictoires

Le Poireau Agile devient lieu de confrontation entre les aspirations diverses, voire antagonistes, des habitants intéressés. L'association regroupe environ 70 membres, dont une bonne cinquantaine en même temps jardiniers. Les initiateurs

Ils souhaitent la mise en oeuvre d'une expérimentation autour du jardinage, dispensant une pédagogie sur la biodiversité, le développement durable, avec le souci de permettre un véritable brassage des participants : jeunes, actifs, chômeurs, retraités, hommes, femmes, personnes étrangères... Car il s'avère que cette activité possède l'avantage d'attirer des personnes d'âges et de milieux très différents.

Mais les jardiniers adhérents sont loin de partager tous le même idéal. Des motivations plus personnelles existent, avec « l'envie toute simple de cultiver son petit bout de terrain ». Cette idée du partage, inscrite dans un projet pour le quartier, ne va pas de soi... dans une société de plus en plus incitée à marchandiser les services.

D'où la difficulté récurrente des responsables à faire comprendre que les 22 euros de cotisation annuelle ne correspondent pas à une location de parcelle, mais marquent simplement l'adhésion à une association de quartier, gérant un espace « d'intérêt général », sans être propriétaire de celui-ci. De plus, depuis deux ans, la situation s'est compliquée avec la présence de réfugiés afghans qui ont investi ce parc comme lieu permanent de refuge, risquant de « venir picorer » des denrées comestibles dans des parcelles plantées par d'autres.

Le difficile partage du projet par les membres

Cette question des valeurs communes se repose en permanence, avec l'accueil de nouveaux adhérents. « Tout le monde ne partage pas le même idéal. Certains disent: "moi ie pave ma cotisation, donc ie veux iardiner tranquille... ca suffit, ne









Il s'avère que, même parmi les initiateurs du projet, il n'y a pas consensus. D'où une vigilance permanente pour garder en tête les finalités d'origine. « Le projet de départ n'étant pas partagé par tous, à l'arrivée, il ne l'est pas vraiment non plus. Certaines choses allant de soi pour les fondateurs ne sont plus reformulées et il faut les redire, parce qu'elles ne sont pas évidentes pour tous. On s'y emploie tous les jours. » (FP)

Les responsables associatifs expérimentent différentes manières de faire pour réussir à faire comprendre « le sens » du projet. Par exemple, il suffit tout simplement de partager des moments à plusieurs : «On fait des choses ensemble pour échanger non seulement des graines, mais aussi sur la vie de quartier, des conseils pour son boulot, des ennuis de santé... C'est très important par exemple pour les vieilles personnes : elles expriment une très forte demande, pas toujours pour jardiner, car certaines ne peuvent même pas se baisser, mais pour regarder, pour raconter. »

Les modes d'organisation collective

Le fonctionnement du jardin, réunissant des personnes si différentes, se révèle complexe. Il requiert des compétences sociales certaines, un accord sur le fond, un dépassement de l'intérêt individuel.

« Tout le monde n'a pas cette compétence d'animation d'un collectif, de pédagogie ; tout le monde ne possède pas les mêmes valeurs, n'est pas d'accord sur le projet, à savoir l'idée du partage et pas seulement du jardinage de « sa parcelle à soi ». Là, non seulement vous payez, mais, en plus, vous devez travailler. D'une certaine façon, vous avez l'impression d'être exploité par la ville, de devoir

Dans ce contexte, les responsables associatifs doivent faire preuve d'un souci permanent de pédagogie. En témoigne l'expérience déjà évoquée des activités menées avec des groupes d'enfants ou d'adultes qui viennent visiter ou s'investir dans le lieu. Mais aussi la tentative développée au sein même de la structure, avec les adhérents-jardiniers qui se succèdent pour partager le projet, gérer les conflits. Ou encore le dialogue engagé avec les jeunes afghans présents dans le parc, afin de déterminer des règles de coexistence pacifique dans cet espace public.

« Un travail pédagogique sur tous les sujets quels qu'ils soient est toujours à recommencer, parce qu'il y a une rotation des habitants »







La procédure de « recrutement » de nouveaux membres

L'association doit faire face à une forte demande des habitants du quartier pour devenir jardinier. Elle dispose d'une liste d'attente de 250 personnes!

Les modalités d'accueil et d'intégration des nouveaux adhérents a évolué, compte tenu des difficultés rencontrées au départ. L'exigence formulée désormais auprès des nouveaux adhérents est devenue plus précise. D'une part, on leur demande un accord sur la charte « main verte ». D'autre part, une procédure d'entretien collectif de pré-adhésion a été instaurée, entretien au cours duquel sont abordées les motivations pour rejoindre l'association, l'offre que les nouveaux venus peuvent apporter et leurs attentes. Ensuite, il leur est indiqué si leur demande est compatible ou non avec les objectifs de la structure.

L'attribution des parcelles

L'attribution de parcelles a connu une évolution importante : il n'est plus attribué de part individuelle de jardin comme initialement. Cette méthode avait généré de nombreux problèmes. Les nouveaux adhérents doivent maintenant accepter le principe d'un partage avec au moins une autre personne. Cette modification du fonctionnement est destinée à combattre des pratiques fondées sur de vieilles habitudes liées à la propriété privée. Par exemple pour empêcher certains comportements problématiques, comme le fait de « couper sans hésitation une branche qui dépasse de la parcelle voisine qui vient empiéter sur son territoire... »

L'art de la gestion de conflits

Cette expérience collective, construite autour d'un certain nombre de valeurs et d'objectifs sociaux, qui rassemble de fait des personnes avec des habitudes et des intérêts divers n'échappe pas aux conflits qui naissent inévitablement. Pour y faire face, selon l'une des animatrices du projet, il faut que les contentieux entre deux personnes ne soient pas régulés seulement entre eux mais « mis sur la table » à chaque fois et traités par le collectif dans son entier, « de la façon la moins affective, la plus professionnelle possible. Que chacun puisse s'exprimer, dire ce qui ne va pas à son avis, essayer d'écouter l'autre et de comprendre son point de vue et voir ensuite tous ensemble comment éviter ce genre de situation à l'avenir. Tout cela ne peut être fait que collectivement. » Pour gérer ces conflits, l'association prend appui au départ sur ceux qui ont un peu plus d'expérience en la matière. Et peu à peu, l'apprentissage mutuel se construit avec les autres.











Le fonctionnement au quotidien : un délicat équilibre « dialogique »

Edgar Morin désigne par « dialogie » une relation entre deux éléments, à la fois complémentaires et antagonistes. Si une entente cordiale entre acteurs différents est facile pour organiser une défense, les choses apparaissent beaucoup plus malaisées, lorsqu'il s'agit de gérer l'initiative au quotidien. Comme le dit Amoretti (3), la distance est grande entre l'enthousiasme de l'initiative naissante et la tendance à la normalisation de l'initiative instituée.

Une première ambiguïté apparaît sur le statut foncier de cet espace. Suivant le vieil adage « la terre est à celui qui la cultive », certains habitants-jardiniers ont tendance à oublier qu'ils utilisent à leur usage privé un espace public et la tentation est grande de s'approprier le lieu, de « privatiser l'espace public » par leur revendication de « jardiner en paix ».

Les droits à cultiver sa parcelle ont tendance à estomper les « devoirs collectifs » qu'ils entraînent : l'écoute, l'animation, la pédagogie auprès des visiteurs, contraintes qui sont évidemment très chronophages. Un planteur de tomates n'a pas forcément envie de discuter sur « l'art des saisons » avec une personne âgée, nostalgique de sa campagne natale. D'où cette difficulté de l'association d'être toujours sur le fil, en équilibre entre deux extrêmes : d'un côté, les engagements vis-à-vis de la mairie de respecter les servitudes d'un espace public en assurant des relations assidues et patientes avec le voisinage ; de l'autre, la tentation de l'amoureux de la nature de se concentrer sur son cœur de tâche : « Jardine... et fais ce que voudras ».

Côté élus, il y a évidemment un tiraillement entre l'envie de soutenir ces esthètes de la nature, mais aussi le souci d'être au service du plus grand nombre d'administrés et non de quelques-uns.

(3) Celui-ci distingue "l'amour naissant" qui peut s'apparenter à l'action révolutionnaire et "l'amour

On voit que, dans une « relation instituée », il est indispensable d'établir des règles contractuelles, qui nécessitent une certaine discipline. Cette régulation par le droit est évidemment beaucoup moins poétique que l'échange de graines entre habitants-horticulteurs.

Ш

Les apports bénéfiques de ce jardin

Laissons les adhérents du Poireau Agile exprimer leur point de vue et mettre en avant les dimensions qui conditionnent leurs motivations et intérêts.

Une femme d'une cinquantaine d'années, adhérente depuis 2 ans et demi, vient jardiner d'abord dans un but ludique, « pour le plaisir ». « Je fais cela pour m'amuser, car j'aime beaucoup la nature. Mais ce que je déplore, c'est que beaucoup de gens n'entretiennent plus leur parcelle. J'y viens plusieurs heures par semaine, le matin ou le soir. C'est merveilleux de voir les fleurs. Qu'est-ce qu'il y a de plus beau qu'une fleur ? Surtout quand c'est nous qui les plantons. »

Mais le jardin est aussi pour elle une occasion de convivialité. « Je rencontre plein de gens qui se promènent ici, je discute avec eux. Des fois je pense y passer une demi-heure et j'y reste une heure et demie. On parle de fleurs, de légumes et puis après d'autres choses aussi. Ce sont souvent des gens qui viennent là en attendant de prendre leur train à la gare de l'est et qui découvrent ce jardin. »







Un homme, adhérent depuis quatre ans, passe aussi beaucoup de temps dans cet espace magique, essentiellement pour partager avec d'autres son amour de la nature. « C'est l'intérêt d'un lieu qui procure un plaisir énorme aux membres de l'association mais aussi à d'autres : des habitants du quartier, des visiteurs de France ou de l'étranger.

C'est une richesse inouïe ; la découverte de plaisirs olfactifs ; un vrai petit laboratoire. Une invitation au voyage. C'est bucolique. Au début c'était plus orienté « jardin ouvrier » et maintenant c'est plus exubérant, style « jardin anglais » : on laisse monter les plantes en graine.

On peut venir ici pour cultiver son jardin intérieur, la sagesse ; s'émerveiller de cette nature folle et néanmoins domestiquée...

Nous sommes un certain nombre de jardiniers à inviter les passants à venir sentir les plantes aromatiques ; s'ils veulent des graines, on leur en donne volontiers.... Il n'y a pas du tout d'échanges marchands, c'est le plaisir...»

Les témoignages de visiteurs réguliers ou de passage recueillis dans un cahier attestent de la richesse de la découverte, de l'émerveillement devant les plantations, mais aussi de la convivialité des rencontres.

- « Chaque fois que je passe dans le jardin, je m'extasie. Je suis venue aujourd'hui pour faire des dessins de fleurs et après je fais une aquarelle...»
- « Nous venons du Canada et découvrons avec enchantement cet endroit, »
- « Nous sommes ravis et nous allons transmettre cette idée en Allemagne. »
- « De grâce, laissez-nous ces belles plantations, cela nous rappelle notre jeunesse à la campagne. »

« Ce jardin est en soi une pédagogie de vie simple, de retour à des valeurs authentiques. »

« Quel plaisir de voir les générations de petits bambins si impliquées dans le respect de la nature ! »

« Quelle belle découverte ! Redonner aux passants le goût de l'échange et de la convivialité... »

Enfin, un petit groupe de femmes d'origine étrangère hébergées dans un équipement du quartier, relatent leur initiation au jardinage, dans le cadre d'une activité mise en place. « C'est un moyen de faire passer le temps ; de sortir un petit peu. C'est intéressant. On essaie de s'apprendre des choses, on s'échange les idées, nos connaissances, nos savoirs. Et puis ça permet de sortir de la tête toutes les idées noires et difficultés de la vie quotidienne. Car c'est agréable, le jardin...avec toutes ces plantes et fleurs... »

Pour l'animatrice qui les accompagne, l'activité favorise aussi une ouverture au monde extérieur : connaître le quartier, ses habitants, d'autres associations.











L'apprentissage réciproque d'une coopération entre acteurs

La genèse du jardin Le poireau agile a montré comment une initiative combine des interactions complexes entre une demande sociale des habitants, la volonté de certains élus et le soutien d'une administration. Les frottements entre ces différents acteurs ont été nombreux et néanmoins féconds. Cette expérience, comme celles d'autres jardins partagés parisiens révèle l'intérêt d'une coopération mutuelle.

De l'intérêt public à l'intérêt général

On observe ici que chaque groupe d'acteurs en présence a cheminé vers l'autre. Les élus politiques qui défendaient « l'intérêt public » ont accepté de s'ouvrir à des valeurs plus « citoyennes » portées par ce qu'on appelle la « société civile ». Les habitants, en se regroupant en association, ont quitté la sphère restrictive de la propriété privée individuelle, pour une notion collective plus large d'« espace partagé ». Et les services administratifs de la Ville ont accepté d'abandonner leurs prérogatives de techniciens, pour concéder aux habitants une part d'expertise, ce qu'on appelle la « maîtrise d'usage », c'est-à-dire des savoirs citoyens, nés de l'utilisation au quotidien de services relevant habituellement de la compétence « publique ». Tous se rejoignent ainsi autour d'une nouvelle notion : celle de l'« intérêt général », une combinatoire à mi-chemin entre le public et le privé, un positionnement intermédiaire de passerelle que l'on appelle aussi » économie solidaire ».

Quel est le cadre contractuel entre les habitants regroupés en association et la collectivité ?

La municipalité parisienne et l'association Ville-Mains-Jardins ont conclu un accord pour la mise à disposition de l'espace désormais baptisé Le Poireau Agile, rédigé sur la base d'une convention-type. Un cadre rendu d'autant plus nécessaire, avec la généralisation de l'expérience des jardins partagés dans tous les arrondissements (au début des années 2000). Le texte renvoie à la charte Main verte (4). L'ensemble « convention + charte » prévoit un certain nombre de dispositions et de règles de conduite, notamment : la création de lien social, le respect de l'environnement, la communication, l'ouverture au public, l'entretien du site.

« La charte Main Verte définit la politique publique de la ville de Paris sur les jardins partagés (...) C'est un outil de concertation et non pas seulement de création d'espaces cultivés.(...) Elle demande aux jardiniers de ne pas utiliser de produits phytosanitaires et d'être les plus respectueux possible de la nature dans leurs pratiques horticoles.» (LB)

Quelles sont les contreparties d'une telle utilisation ?

Au Poireau Agile, les élus « parrains » du projet et les fondateurs du jardin réunis en association sont tombés d'accord d'emblée : l'occupation d'un espace public par des habitants ne peut se faire sans contreparties, sans garde-fous, pour éviter







« A partir du moment où la ville met du terrain à disposition d'un groupe ou d'une association, il y a une obligation pour ce collectif de permettre la plus large utilisation possible. La garantie que l'argent public investi profite au plus grand nombre permet à l'élu, Yves Contassot, de soutenir politiquement le projet. D'où notre propre engagement d'ouverture du jardin, de définition d'horaires, d'organisation de manifestations, d'événements publics, etc. » (LB)

« On ne s'approprie pas un morceau de terrain public "pour faire joujou". On est bien content de pouvoir cultiver nos légumes, mais en même temps on a le devoir d'être ouvert à tout le monde, de recevoir les gens, de leur expliquer ce qu'on fait, de leur montrer nos cultures et de passer à la limite plus de temps à répondre à des questions qu'à jardiner... ce qui est parfois un peu casse-pieds.» (GR).

Ces dispositions ne font cependant pas disparaître les risques de tentation de la part de certains associatifs de s'accaparer leur parcelle, sans souci du projet collectif. Le chapitre précédent en a fait état.



Quel est l'apport d'une médiation technique dans la relation élus / association ?

Le cadre contractuel entre le collectif *Ville-Mains-Jardins* et la collectivité parisienne introduit la notion de « participation associative ». La charte *Main Verte* naît d'une concertation entre les techniciens du « Service espaces verts » municipal, les élus en charge du secteur et certains partenaires associatifs (la structure d'accompagnement *Graine de jardin*, des collectifs de jardins partagés...). La collectivité publique a élaboré pour l'essentiel une « convention-type », avec les conseils d'une consultante « avisée », en lien avec les associations locales (Laurence Baudelet en l'occurrence). Un document juridique est négocié ensuite au cas par cas avec chaque collectif parisien. A côté des rubriques « standard » portant sur les dispositions matérielles et de certains articles comme l'obligation d'adhérer à la charte *Main Verte*, des clauses spécifiques permettent de préciser les modes d'usage et les activités prévues, adaptés à chaque cas.

« La conception de la convention avec le jardin Le Poireau Agile s'est faite en même temps que celle du programme Main Verte. Il n'y a pas eu de coproduction avec les associations elles-mêmes, mais j'étais en quelque sorte leur porte-parole dans ce processus. » (LB)







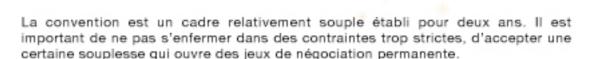
De l'intérêt d'un « tiers » pour sortir d'une relation « duelle »

Dans un face à face entre deux interlocuteurs, la tendance est grande que cette relation devienne « duel » -au sens combatif du terme - entre points de vue opposés. D'où l'intérêt d'introduire dans ce jeu fermé ce que Michel Serres appelle un « tiers instruit », un troisième interlocuteur « neutre » qui permet de sortir du conflit en ouvrant le jeu. Le « tiers », en s'échappant d'un face à face stérile, sert de vecteur de médiation pour construire une relation apaisée, recomposée sur des valeurs communes dans une stratégie gagnant-gagnant.

Concilier aspirations individuelles et engagements collectifs ne fragilise-t-il pas le projet de l'association ?

Les histoires humaines sont souvent improbables ; un collectif d'habitants n'est pas un objet inerte, promis à l'éternité. Oser l'aventure, c'est braver les incertitudes, laisser le temps nécessaire aux prises de conscience, à la construction collective de capacité de jugement, à l'acquisition de compétences.

« Il n'y a pas de recette magique pour que ça marche, ça peut toujours se casser la figure, ne plus fonctionner un moment, redémarrer. Il y a des collectifs qui ont des difficultés, qui changent brutalement, des équipes qui se renouvellent... » (GR)



« Au niveau de la démocratie interne du groupe, on pourrait très bien concevoir qu'on décide de s'affranchir de la charte Main verte qui nous embête, que l'on jardine ensemble, que l'on s'amuse (...) Heureusement, nous sommes dans l'association un certain nombre de jardiniers et de jardinières à considérer cela comme un danger. On a été obligés de refixer le cadre, d'où la réaction de certaines personnes : "Tu ne vas pas nous ennuyer avec tout cela!" (...) Faut-il que le conflit aille jusqu'à un heurt politique, que les agents de la cellule Main Verte ou les élus soient obligés de nous rappeler à l'ordre, à nos obligations ? On veut réagir en interne avant qu'il ne soit trop tard, mais c'est vrai que nous sommes toujours un peu sur le fil. » (GR).

Comment les lignes ont-elles bougé à l'intérieur des services de la municipalité ? Les associations se positionnent-elles en partenaires du pouvoir politique ?

Le projet Le Poireau Agile bouscule les habitudes et manières de faire de la collectivité locale. Si la Ville de Paris a conservé ses jardins et ses squares, c'est en partie grâce à ses gardiens du temple : sa propre administration Parcs et jardins.









Et pour cette dernière, il n'allait pas de soi de concevoir ces fenêtres de verdure non plus comme sanctuaires, mais comme lieux de vie et d'expérimentation sociale, d'envisager de nouvelles relations avec la population, de considérer les citoyens autrement que comme simples usagers d'espaces verts. Tout cela supposait qu'elle puisse dépasser certaines résistances. La cellule « Main verte » créée en son sein (auteur de la charte du même nom), a permis de décloisonner les services. L'appui de divers consultants extérieurs - pour les quelques cas de situations plus conflictuelles - a facilité l'ouverture vers les associations.

« Une ville comme Paris, énorme mastodonte avec 40.000 fonctionnaires et une culture très patrimoniale, n'est pas du tout facile à faire évoluer. Mais elle a bougé sur un certain nombre de points et les jardins partagés en constituent un signe. Le fait de confier des parcelles de terrain à des habitants marque un changement énorme : permettre à des citoyens d'élaborer eux-mêmes leur aménagement. La direction de Parcs et jardins n'avait pas du tout l'habitude culturelle de travailler avec les associations et les habitants. » (LB)

Laurence Baudelet, actuellement chargée de mission dans l'association Le jardin dans tous ses états, travaillait à l'époque comme consultante pour la ville de Paris en tant que chargée de la conception de la charte Main Verte. Elle témoigne du rôle décisif des responsables politiques.

« L'élu aux espaces verts m'a soutenue, le maire Delancé également ; les services étaient alors obligés d'avancer ; certains administratifs étaient convaincus, mais ça n'était pas si simple pour d'autres. » (LB)

Ici, le changement dans les services s'est opéré de l'intérieur. Mais l'action

« Il faut beaucoup occuper le terrain. Se positionner dès le départ avec les politiques, quels qu'ils soient, comme un partenaire à la fois officiel et professionnel sur certains thèmes de réflexion et sur certains combats. Ensuite, on peut faire exactement ce qu'on veut et exprimer nos accords et désaccords. » (FP)

Au delà du jardinage, à quelles fonctions plus larges répondent ces expériences de jardins partagés ?

Les jardins sont de vrais laboratoires sociaux, économiques, écologiques qui aident à penser la « ville de demain », participant à leur manière à fabriquer celle-ci.

« La ville de demain, ou celle d'aujourd'hui comme on voudrait qu'elle soit demain, prend en compte les questions de la citoyenneté, de la concertation, des pratiques écologiques, de la biodiversité. C'est une ville qui intègre et non qui exclut, une ville qui permet à tous de trouver leur place dans un groupe, une ville non polluante ou en tout cas qui respecte son environnement. » (LB).









Les jardins partagés révèlent certaines aspirations fondamentales des habitants. Ils incitent ainsi les décideurs, les urbanistes à préserver un espace vital, entendu non seulement au sens géographique, mais aussi comme lieu de nature pour apprécier, partager le temps, ensemble.

« Les gens ont vraiment besoin de s'asseoir, de se reposer dans de la verdure, de regarder les plantes pousser, de s'arrêter dans leur travail, de venir pique-niquer. C'est aussi un besoin de voir le temps qui passe. Au début on pensait que c'était un plaisir surtout lié à l'espace, mais c'est aussi un besoin lié au temps, celui de voir les saisons qui se succèdent. » (LB)

« On n'est plus du tout dans l'approche des jardins ouvriers, on a complètement dépassé la fonction agricole.. On a envie de retrouver ses racines. L'activité est un prétexte. Elle cache un besoin réel de nature, de temps, de respiration. » (Une curieuse)

Pour en savoir plus sur les jardins partagés

- Réseau le Jardin dans tous ses états : http://www.chenelet.com/
- Association Graine de jardin : http://www.grainedejardin.fr/
- Dossier technique des jardins partagés parisiens (comprenant la charte Main Verte): http://www.paris.fr/portail/viewmultimediadocument?multimediadocument-id=30192.
- Jardin Le poireau Agile : http://elarger.club.fr/Villemin/Index.php

L'avenir de l'initiative actuelle : goutte d'eau ou projet exemplaire ?

Les Rencontres de la Curiosité Citoyenne sont l'occasion d'un dialogue entre les acteurs d'une expérience que nous appelons « les témoins » et des personnes intéressées par l'initiative ou le thème traité et que nous baptisons « les curieux ». Voici quelques-uns des commentaires de ces derniers, qui concluent la rencontre et constituent une invitation à poursuivre le débat.

L'expertise acquise

Certains jardiniers actuels du Poireau Agile ont attendu deux ou trois ans avant de pouvoir obtenir une parcelle (pour rappel, la liste d'attente est d'environ 250 personnes). Devant une telle demande, la Ville de Paris a donné son accord pour créer un jardin partagé dans un autre espace vert du quartier. Une autre idée, lancée par des habitants, est en train de progresser en 2009 : créer un bout de jardin au milieu d'un carrefour voisin qui représente un potentiel de surface important. Ces perspectives restent néanmoins marginales, face à l'omniprésence du minéral dans l'espace urbain. Si l'on considère l'expérience de ces jardins comme vitale pour l'expérimentation de nouvelles relations entre les personnes, entre les citadins et la nature, certains curieux du jour se posent la question de l'élargissement de l'expérimentation à une échelle plus vaste...











« Il faut beaucoup d'énergie pour mener ce projet; finalement on a l'impression que vous construisez votre propre expérience, que vous devenez des professionnels. On se dit :"Tiens, ils ne sont pas mauvais".

«Après cette réalisation, on pourrait vous en confier une autre...»

« Est-ce que finalement vous ne deviendriez pas des experts des conflits ou des partages qui pourraient s'opérer à plus grande échelle ? Dans l'idée de construire des villes agricoles, avec des circuits courts, n'êtes-vous pas les "nouveaux aménageurs urbano-agricolos" ? »

La taille du projet

« Quand je vois la liste d'attente de 250 personnes, je suis très sceptique sur la petitesse de cette initiative. Je trouve qu'il y a un tel décalage entre l'offre et la demande, que j'ai tout de suite envie de parler en termes d'hectares. J'aurais une ambition beaucoup plus grande. Je serais pour se réapproprier l'espace agricole de la grande banlieue parisienne.

Je m'interroge sur le caractère limité de cette "révolution minuscule" (cf le titre d'un ouvrage de la revue Autrement) qui à la fois revêt un caractère exemplaire, mais peut apparaître décevante. Une goutte d'eau au regard des immenses besoins de nature des Parisiens. La solution n'est-elle pas de se mettre en relation avec des communes de périphérie pour constituer des sortes de SAFER foncières permettant à un plus grand nombre de personnes de jardiner ensemble, sur des territoires beaucoup plus vastes ? Et ainsi de nouer des alliances entre territoires différents à l'échelle régionale ? Dans un rapport sur l'Innovation Sociale, j'avais démontré qu' "est innovant ce qui relie ce qui est distant" : le centre-ville et la périphérie ceux qui disposent de nature et d'espace et ceux qui en sont privés :

Le temps et la confiance

Lors des échanges, la question du cheminement collectif, des méthodes, a été posée. Ce qui a été expérimenté et continue de l'être constitue-t-il un modèle ?

« Cette expérience-là travaille précisément sur ce qui est fondamental, c'est la confiance en soi-même et en les autres, à travers le rapport à la nature. C'est cela qui est vraiment important. Si on veut imposer une manière de procéder, ça ne marchera jamais. Au Forum social de Porto Alegre, par exemple, certains auraient pu proposer des tas de méthodes, Pendant trois ans, ils ont laissé faire la population sans donner de règles. Après, ils ont commencé à formaliser. Ça pourrait durer dix, vingt ans. Tant qu'il n'existe pas de confiance entre les gens, rien ne peut marcher. Sinon, la démocratie et l'autogestion restent des mots... »



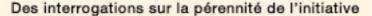












Un problème se pose aussi sur le maintien de l'éthique initiale, avec le départ inévitable des initiateurs de l'association. Il est bien évident que « les pères fondateurs » jouent un rôle fort pour garder le cap dans ce délicat dosage entre droits et devoirs, mais ils ne sont pas éternels et se pose ici, comme dans toute organisation, un délicat problème de succession...

Il est possible que, dans un avenir plus ou moins proche, les jardiniers individualistes deviennent majoritaires. Comment se passera alors la relation avec la mairie ? N'y a-t-il pas risque d'un retour à la case départ et de dépossession des habitants de « leur » terre, parallèlement à leur déresponsabilisation ? Comment sauvegarder les valeurs originelles de l'initiative, quelle transmission aux suivants ?

On peut espérer que l'acquisition de savoir-faire pédagogiques, forgés au contact des visiteurs et utilisateurs du jardin, puisse servir de base à un travail de relais des plus expérimentés en direction des plus jeunes, afin d'assurer la durabilité du projet.

Ce qui transforme une « initiative » en « innovation sociale », c'est sa capacité à devenir exemplaire, reproductible ailleurs, à la fois dans l'espace, à travers la multiplication d'autres jardins partagés, mais aussi dans le temps, en assurant le transfert des ressources et des compétences aux générations suivantes.

Espérons que ce soit le cas de l'association Ville-Mains-Jardins, à qui nous souhaitons longue vie et nombreuse descendance. Parions que les citoyens-jardiniers savent certainement aussi cultiver... leur pérennité.

FIN DE LA SECONDE PARTIE



44

Troisième partie Pour continuer le débat

Deux contributions, l'une de Mme Bot, maire-adjointe à la Culture de Thorigné-Fouillard (Ille-et-Vilaine) et l'autre, signée d'Alice Le Roy et Laurence Baudelet - qui ont œuvré à la conception de la charte Main Verte - nous permettent d'aller plus loin, en élargissant notre réflexion à d'autres démarches exemplaires de « lieux partagés ».

Le premier témoignage concerne la mise à disposition d'un bâtiment public à une association d'artistes.

Le deuxième texte évoque une large palette de « lieux alternatifs » qui constituent autant d'expériences autogestionnaires, minuscules « îlots de démocratie » qui redonnent des raisons d'espérer.















La commune de Thorigné-Fouillard (Ille-et-Vilaine), située dans la périphérie de Rennes, dispose sur son territoire d'un ancien manoir, édifié dans le style Renaissance, au milieu d'un vaste espace de verdure. Il fait partie du patrimoine municipal. Depuis quelques années, la collectivité locale a confié ce lieu à une association, Au bout du Plongeoir, qui développe un projet autour de la rencontre, de la production et de la résidence d'artistes. La commune reste propriétaire du bâtiment, le collectif d'utilisateurs se positionnant comme « maître d'usage » du lieu

Par rapport au cas précédent, la petite taille de cette commune (moins de 7 000 habitants) ne lui permet pas de posséder des services administratifs en capacité de fournir une expertise technique. Ici, c'est la structure associative qui a conduit la réflexion, effectué le diagnostic de besoins et s'est positionnée en « force de propositions » vis-à-vis de la municipalité. C'est elle qui a su donné un projet consistant à la « ressource dormante » que constituait ce manoir, bien situé dans la banlieue rennaise, dans un lieu magnifique, au bord de l'eau, à proximité d'un golf.

Grâce à cette mobilisation associative, la mairie s'est investie tour dans le projet et a assuré sa promotion auprès des responsables politiques de l'agglomération, décrochant un budget substantiel. Il nous a paru intéressant, au regard du thème traité dans ce livret, de recueillir le point de vue d'une élue - Mme Bot, adjointe à la Culture de Thorigné-Fouillard - sur le choix de mettre ce lieu public à disposition

Comment s'est décidée la vocation de ce lieu ?

" Le manoir est propriété de la ville depuis 1983. Il nous a été demandé de nombreuses fois si cela nous intéressait de le vendre pour un restaurant, des projets économiques. Un refus a été opposé car nous voulions que ce patrimoine reste dans le domaine public : c'est un endroit vraiment magnifique, privilégié. Avec le souci que le public puisse continuer à aller dans ce lieu, y passer à pied, en vélo, s'arrêter... C'est pour cette raison que nous avons pendant un temps accueilli des artistes pour des petites résidences, étant donné que le bâtiment est un peu spartiate. Des conventions d'occupation précaire des locaux ont été établies. C'était la ville qui assurait le lien direct avec les candidats. Cela s'inscrivait dans la volonté communale d'en faire un lieu à dimension artistique et culturelle."

Comment s'est faite la rencontre avec l'association Au bout du plongeoir ?

« Je connaissais l'un des promoteurs de l'association, responsable d'un équipement culturel dans l'agglomération. Nous lui avons demandé de faire une étude sur les besoins en matière de résidences d'artistes, sur le territoire de l'ensemble de la métropole rennaise. Il a donc interrogé tous les centres culturels, tous les élus concernés. Et l'on s'est rendu compte qu'il existait une vraie demande au niveau intercommunal en matière de résidences, de lieux de création et de rencontre pour des artistes.

S'il n'y avait pas eu ce besoin partagé, nous ne serions pas allés plus loin dans notre démarche, car on savait bien que la commune seule n'avait pas les reins assez solides pour rénover un tel lieu. Nous avions besoin des ressources de l'intercommunalité. D'ailleurs le manoir est devenu dernièrement de compétence





« C'est souvent ainsi qu'on arrive à fédérer les énergies. »

Aviez-vous au départ l'idée de confier le projet à une association?

« Cela a mûri petit à petit. La collectivité ne pouvait être le porteur du projet : la commune n'est pas structurée pour cela, nous n'avons pas un service culturel assez important. Il fallait que des activités démarrent assez rapidement pour faire reconnaître les besoins d'utilisation du bâtiment. Mais il a fallu aussi qu'on démontre la viabilité de ce projet. C'est pourquoi nous avons eu de multiples rencontres avec tous les institutionnels, pour appuyer le projet, faire comprendre son intérêt. »

Dans la convention avec l'association. quels sont les aspects privilégiés par les élus ?

« Il fallait que le domaine reste ouvert au public et l'association Au bout du plongeoir s'y est engagée. Les responsables organisent des débats, des manifestations ouvertes au public. Tous les mois, dans le bulletin municipal, leurs actions sont présentées et portées à la connaissance des habitants de la commune qui peuvent s'y rendre. C'est une initiative très visible. L'association nous a toujours fait part de sa programmation, en nous fournissant tous les ans un document avec le bilan, le budget et les projets pour l'année suivante. Tout est très transparent. »

Y a-t-il des risques à confier un équipement à une association qui, après tout, n'est

« Qui est pérenne ? Pourquoi les projets ne seraient portés que par des municipalités ou par de grosses organisations ? Il est souhaitable que les habitants puissent être acteurs dans la commune, c'est quelque chose de très intéressant. »

Quelle est la valeur ajoutée d'un portage par une association ?

« Je trouve que c'est beaucoup plus porteur, parce que les adhérents vont attirer facilement le public. Ils se situent au même niveau que la société locale. Quand un élu parle à la population, il n'a pas le même statut. Tandis qu'un habitant porteur d'initiative va plus facilement attirer d'autres habitants vers ses créations. Et nous, c'est bien notre volonté : que l'art et la culture soient partagés par l'ensemble de la population. »

















Ce texte est un extrait de « L'Autre campagne », livre collectif paru aux Editions La Découverte. « L'autre campagne » est aussi un site ressource, des textes de référence et des analyses des différents programmes de la campagne présidentielle 2007. Les auteurs de l'article sont toutes deux des chevilles ouvrières de la charte Main Verte.

Alice Le Roy est militante écologiste et l'a écrit alors qu'elle était responsable municipale au Cabinet de l'élu vert parisien yves Contassot.

Laurence Baudelet est membre co-fondateur de Graine de jardins, association qui anime le réseau francilien des jardins partagés, membre du réseau national Jardin Dans Tous Ses Etats (JTSE). Elle est par ailleurs consultante-militante des jardins partagés.

Elles analysent les limites et les mérites des lieux autogérés, qui constituent - selon elles - « un moyen citoyen de reprendre une forme de contrôle sur son existence ».

L'équipe de COLPORTAGE a estimé que cet écrit est bienvenu ici, parce qu'il permet d'élargir notre réflexion sur les « lieux partagés » à la notion plus vaste et plus politique d'« autogestion », terme relégué aux oubliettes pour certains ; pour d'autres, comme Patrick Viveret, « c'est un mort bien vivant »...

Alors que l'autogestion semblait tombée en désuétude depuis l'abandon de ce courant de pensée par la gauche de gouvernement et le naufrage de la Yougoslavie titiste, les débats suscités ces dernières années par le dépérissement de la démocratie représentative s'ordonnent désormais autour de la nécessité d'une citoyenneté active et de lieux concrets pour qu'elle s'exerce.

Dans un contexte de mutations économiques et sociales rapides induisant un fort sentiment de dépossession, des personnes choisissent de se regrouper pour créer des alternatives au système dominant.

Les Zones Autonomes Temporaires (comme le VAAAG, village alternatif anticapitaliste et anti-guerres, lors du contre-sommet du G8 à Evian en mai 2003), les squats artistiques et citoyens (les Tanneries à Dijon, le Clandé à Toulouse, la Petite Rockette à Paris, etc.), les restaurants associatifs et les bars autogérés (la Rôtisserie à Paris, la Cordonnerie à Limoges...), les lieux itinérants (le Carnaval des Affamés, cuisine autogérée de Montpellier), ainsi que les jardins collectifs (partagés et d'insertion, dans toute la France), ont comme point commun de vouloir créer une « contre-société » basée sur la convivialité, la création, l'entraide et la participation.

Les systèmes d'échanges locaux (S.E.L.), les réseaux d'échange de savoirs, les A.M.A.P. (1), ainsi que le vaste secteur de l'économie sociale et solidaire viennent aussi s'abreuver à cette source autogestionnaire. (2)









Ces initiatives ne se contentent pas de s'ériger en parole contre les rapports de profit, de pouvoir et de consommation. Lieux de création et de mise en pratique ancrés dans le réel, les lieux autogérés sont en quelque sorte des laboratoires in vivo de la démocratie participative.

Les débats y étant vifs, les expériences autogestionnaires peuvent s'avérer particulièrement tumultueuses. Au cœur des discussions : les modes de prise de décision, la stratégie à adopter vis-à-vis des institutions, l'ouverture au public et sa participation, la possibilité de mener des activités marchandes ou encore les conditions de la création artistique. L'ensemble des expériences est traversé par deux valeurs, qui peuvent paraître antagonistes : le respect de l'autonomie de l'individu s'accompagne de formes collectives de régulation. Des règles de conduite non-racistes, non-sexistes et non-homophobes sont également revendiquées.

Reste que la précarité des expériences autogestionnaires et son cortège de problèmes d'organisation interne fragilisent considérablement cette dynamique. Les espaces réquisitionnés par les occupants sont régulièrement menacés d'expulsion et les expériences éphémères subissent elles aussi l'opprobre des autorités. Certaines initiatives issues de la société civile dérangent quand elles ne correspondent pas aux cadres existants : le droit de la propriété privée, le trouble à l'ordre public ou encore le respect de certaines réglementations sont invoqués par les responsables politiques pour justifier les évictions ou les interdictions.

A contrario, certaines collectivités se sont lancées dans des politiques de soutien aux squats artistiques ou aux jardins partagés (les lieux itinérants et les zones d'autonomie temporaire paraissant moins « récupérables » politiquement, puisque plus fugaces). Certains observateurs de ces phénomènes mettent en garde contre le risque d'instrumentalisation de ces expériences, et évoquent un processus de privatisation à moindre coût de missions remplies par le service public. L'écueil est donc le recours cynique à ce type de structures comme soupape pour un système économique en crise, la contestation des logiques du système dominant restant à l'état expérimental.

Pourtant, globalement, ce qui semble se dessiner dans ce foisonnement d'expériences, c'est à la fois un regain de revendications d'autonomie individuelle et d'expertise collective. Les observateurs de ces initiatives constatent qu'en favorisant la responsabilité individuelle dans un cadre collectif, on y lutte contre une forme d'anomie visible dans le reste de la société. On assiste également à des phénomènes de « contagion », le succès des lieux alternatifs servant de source d'inspiration pour la gestion d'autres lieux. Le jardinier amateur qui a appris des méthodes culturales respectueuses de l'environnement dans un jardin partagé sera par exemple plus vigilant face au recours par sa commune à des produits phytosanitaires dans les jardins publics. Il sera également plus enclin à se poser des questions sur la teneur en pesticides, en additifs, et en OGM des menus de cantine de ses enfants. Une personne qui a une pratique artistique amateur dans un squat portera un autre regard, sans doute plus exigeant, sur la culture officielle des musées et des théâtres. Des groupes qui investissent des lieux désaffectés s'initient du même coup aux règles d'urbanisme, etc.













Cet auto-apprentissage et ces prises de conscience s'effectuent à un rythme lent. Dans le monde industrialisé, dominé par la division du travail, la culture de masse et la démocratie déléguée, l'expérience de l'autogestion reste donc très minoritaire. Mais sa légitimation, aux côtés des secteurs public et privé, par les pouvoirs publics, via des « contrats de confiance » (des baux précaires), des conventions d'occupation du domaine public, ou des conventions partenariales permettraient à ces initiatives collectives de fleurir. La création d'un dispositif au niveau national qui légitime ces expériences et fournisse un cadre, comme cela s'est fait pour les jardins collectifs (3), représenterait également une avancée considérable.

L'enjeu n'est pas mince, puisqu'il s'agit rien de moins que de permettre une extension de la démocratie, par la création de nouveaux droits. Légitimer l'approche autogestionnaire permettrait d'envisager l'élaboration par la population de budgets publics (le budget participatif), la participation à la gestion d'un certain nombre d'équipements publics (crèches, écoles, hôpitaux, gymnases, musées), voire d'entreprises. Dans une société bouleversée par une mondialisation sauvage, ces formes d'auto-régulation permettent aux personnes de reprendre une forme de contrôle sur leur existence.

- (1) Association pour le maintien d'une agriculture paysane ces structures regroupent des personnes qui pré-achètent la récolte d'un agriculteur, sans passer par un intermédiaire. La participation à l'AMAP suppose de partager les aléas et les réussites de l'exploitation, souvent biologique.
- (2) C'est la multiplication de ce type d'expériences et leur succès qui poussa Patrick Viveret à déclarer en 2001 que l'autogestion était « un mort bien vivant » (in revue Mouvements, novembre-décembre



Si vous voulez approfondir la reflexion sur ce thème, colporter d'autres expériences

Le thème que nous avons commencé à aborder ici (Animer un projet collectif dans l'espace public entre habitants) peut être approfondi par le biais d'autres expériences.

Il existe une multitude d'activités ou d'espaces partagés dans d'autres secteurs que le jardinage ou l'art et la culture. L'ancêtre du service conçu par les citoyens de façon autogérée est sans nul doute le réseau des « crèches parentales ». Le premier prototype de ce mode de garde est né en 1968 à la Faculté des Beaux-arts, à l'initiative d'étudiants et de salariés, en même temps parents de jeunes enfants.

Mais on peut citer aussi d'autres exemples d'activités citoyennes, dans le domaine commercial, touristique, éducatif... Les transports partagés, par exemple, ont connu un développement très spectaculaire ces demières années, au fur et à mesure que la voiture individuelle apparaissait comme coûteuse et énergivore... Il n'y a pas que le co-voiturage qui est assez connu, mais aussi ce qu'on appelle « l'auto-partage » (un parc automobile en copropriété...).

Et bien entendu l' « habitat partagé » qui s'était fortement développé dans les années 1970-90, connaît une nouvelle actualité, avec la diversification des besoins et la montée de nouvelles demandes : sociétés civiles immobilières d'habitants, habitat » intergénérationnel » (co-location jeunes/seniors); maisons de retraite autogérées (« vieillir ensemble et autrement »), etc.

Si vous voulez prolonger notre réflexion et colporter votre expérience, contactez-nous .











ONT CONTRIBUE A CET OUVRAGE :

Conception: Laurent Assathiany, Didier Chrétien

Rédaction : Laurent Assathiany, Didier Chrétien et Jacqueline Lorthiois Graphisme : Cécile Kerihuel-Pellen

Crédit photographique : Pierre-Emmanuel Weck, Gilles Roux, Lieuxcommuns

Dessins : Arthur Lambert

et aussi

Laurence Baudelet, Françoise Pitras, Gilles Roux, témoins de l'expérience du Poireau Agile ainsi que les jardiniers.

Les curieux de la rencontre du 5 mai 2009.

Michel Campion, Bernard Lecomte, Cédric Lefebvre, Anne Meyer, pour leur regard et leurs conseils avisés.

LE MDS REMERCIE PAR AILLEURS SES AMIS COLPORTEURS QUI ONT CHEMINE ET CONSTRUIT LA DEMARCHE COLPORTAGE :

Le trio des « chers experts » : Michaël Diebold, Bernard Lecomte, Jacqueline Lorthiois,

Les autres compagnons de route que ceux déjà mentionnés : Yves Barnoux (Fédération des Cigales), Ana Larrègle (MDS), Alice Le Roy (Ville de Paris ; Espaces verts), Elisabeth Masse Bourgain (Elue de l'Ile-St-Denis), Jeanne Meunier (MDS) Patrick Norynberg (Ville du Blanc Mesnil) et l'association l'AMI pour la mise en place du site Internet

et aussi

Les financeurs publics sans lesquels ce livret n'aurait pu exister : la Région Ile de France (Démocratie Régionale), la Ville de Paris et le Conseil de Développement de la Vie Associative (CDVA)

Edité par le MDS

MDS, Mouvement pour le Développement solidaire 1 rue Ste Lucie 75015 Paris courriel : colportage@developpement-solidaire.org http://www.developpement-solidaire.org Tél : 06 81 89 72 94 et 06 08 43 32 72

> Imprimé par Imprimerie Eaux Claires (Echirolles) Dépôt légal octobre 2009.